

Le Japon et Le Sénégal : Amis et partenaires stratégiques

Longues relations amicales célébrant le 65e anniversaire de l'établissement des relations diplomatiques

Je suis très heureux de me rendre au Sénégal en tant que ministre des Affaires étrangères du Japon, en cette année 2025 marquant le 65e anniversaire de l'indépendance du Sénégal. Le Japon a établi la relation diplomatique avec le Sénégal à peine au cours de l'année de son indépendance et cela fait déjà 65 ans depuis lors. En août 2025, le Japon organisera la 9e Conférence Internationale de Tokyo sur le Développement de l'Afrique (Ticad 9), et souhaite renforcer davantage les relations entre nos deux pays.

Le Japon et le Sénégal : partenaires stratégiquement importants

Le premier objectif de ma visite est de renforcer les relations de «partenariat stratégiquement importants» entre nos deux pays, qui partagent des valeurs et des principes tels que la démocratie et l'Etat de droit. En plus des efforts visant à renforcer encore davantage les relations bilatérales entre le Japon et le Sénégal, j'ai l'intention d'aborder la situation en Afrique, notamment dans la région du Sahel, la situation en Asie, notamment la question nucléaire et des missiles balistiques nord-coréens, la question des enlèvements de citoyens japonais par la Corée du Nord, ainsi que les défis mondiaux tels que la réforme du Conseil de Sécurité des Nations Unies et la lutte contre le changement climatique. Son Excellence Monsieur le Président Bassirou Diomaye Diakhara a annoncé divers programmes ambitieux, dont la vision «Sénégal 2050», et les met en œuvre avec un fort leadership. Le Japon apprécie les efforts déployés par le gouvernement sénégalais et entend contribuer à la mise en œuvre de «Sénégal 2050» en tant que partenaire, en mettant l'accent sur le développement des ressources humaines.

Depuis de longue date, le Japon coopère avec le Sénégal dans les domaines du développement des ressources humaines y compris la formation professionnelle, de l'éducation, de l'agriculture, de la pêche, des infrastructures et de la santé, entre autres. Je

tiens à vous présenter ici quelques exemples de notre coopération.

Développement du capital humain

Tout d'abord, il s'agit du développement des ressources humaines, l'un des points forts du Japon. Le Centre de Formation Professionnelle et Technique Sénégal-Japon (CFPT) a formé plus de 7 000 ingénieurs à ce jour. En outre, le CFPT a accueilli plus de 1 000 stagiaires provenant de 17 pays de l'Afrique de l'Ouest francophone, ce qui en fait un centre régional du développement des ressources humaines. Le taux d'emploi des diplômés du CFPT en 2022 est d'environ 84 %, ce qui contribue au développement endogène de l'industrie au Sénégal et en Afrique de l'Ouest. Lors de la cérémonie commémorative du 40e anniversaire du CFPT l'année dernière, Son Excellence Monsieur le Premier ministre Ousmane Sonko a déclaré que le modèle du développement japonais, qui consiste à enseigner à pêcher plutôt qu'à offrir du poisson, était le modèle idéal à suivre pour le Sénégal. Nous en sommes très fiers.

De plus, le Japon s'efforce d'améliorer la qualité de l'enseignement des mathématiques et des sciences dans le primaire et à former du personnel médical, et entend continuer à contribuer au renforcement de ressources humaines au Sénégal.

Agriculture

Dans le domaine agricole, nous apportons un soutien global à la riziculture afin d'aider le Sénégal à atteindre l'autosuffisance en riz. Concrètement, nous travaillons à l'élaboration d'un plan de développement à moyen et long terme pour l'irrigation du bassin du fleuve Sénégal, à l'amélioration de la productivité et de la qualité ainsi qu'à la riziculture dans les zones pluviales du sud du pays. A travers ces initiatives, nous souhaitons renforcer la chaîne de valeur nationale, réduire la dépendance alimentaire vis-à-vis des importations et contribuer à la sécurité alimentaire du Sénégal.

Démontage et reconstruction en Casamance

Par ailleurs, comme aide particulière du Japon, nous soutenons également le démantement et la reconstruction dans la région de Casamance.

À travers le transfert du savoir-faire japonais, nous envisageons de renforcer les capacités du Centre National d'Action Antimines au Sénégal (Cnams), et de coopérer avec le Sénégal pour le déminage et la reconstruction par les propres initiatives sénégalaises.

Expansion du commerce et des investissements

Sur le volet économique, l'expansion du commerce et des investissements est aussi importante que la coopération au développement pour renforcer la compétitivité de l'économie sénégalaise. Le nombre d'entreprises japonaises implantées au Sénégal est passé de 16 en 2019 à 24 en 2023, soit une augmentation de 50 % en cinq ans. Des entreprises japonaises fournissent notamment des équipements et des formations au CFPT susmentionné, qui bénéficie donc du soutien japonais non seulement public mais aussi privé. Nous poursuivons nos efforts pour promouvoir la compétitivité industrielle et le renforcement de la chaîne de valeur au Sénégal.

Par ailleurs, le Sénégal a installé un pavillon indépendant pour la première fois de son histoire à l'Exposition Universelle Osaka-Kansai 2025 qui s'est ouverte cet avril à Osaka. Sous le thème «Le Sénégal, carrefour d'interconnexion des peuples pour un développement durable et équitable», il présente les initiatives du Sénégal en faveur d'un développement durable et équitable fondé sur les énergies renouvelables et l'économie circulaire. Nous espérons que cette exposition servira de catalyseur pour renforcer les échanges commerciaux et les investissements entre le Japon et le Sénégal. Et surtout, j'espère que ma visite sera l'occasion de faire découvrir l'attractivité du Sénégal à un plus grand nombre d'entreprises japonaises.

Co-crédation à travers la TICAD 9

Le deuxième objectif de ma visite est de promouvoir la coopération en vue de la Ticad 9, qui se tiendra à Yokohama en août prochain. La Ticad, organisée conjointement par le Japon, les Nations Unies, la Commission de l'Union Africaine (Cua), la Banque Mondiale et le

Pnud, a célébré son 30e anniversaire en 2023. Sur la base des résultats obtenus dans le passé, j'espère que la Ticad 9 sera l'occasion de créer ensemble des solutions qui contribueront à la prospérité tant du Japon que de l'Afrique, en tirant parti des technologies innovantes et des connaissances du Japon dans des domaines tels que les technologies de l'intelligence artificielle, la santé numérique, l'utilisation de l'hydrogène et de l'ammoniac comme sources d'énergie.

La Ticad 9 mettra également l'accent sur les jeunes et les femmes, qui sont responsables de l'avenir du Japon et de l'Afrique. On estime qu'en 2050, un jeune sur trois dans le monde sera africain. Nous continuerons à promouvoir la formation de ressources humaines ainsi que les échanges humains, culturels et sportifs.

Sport et culture

Dans cette optique, les Jeux Olympiques de la Jeunesse, qui s'ouvriront en octobre 2026 à Dakar, constituent une occasion importante réunissant les jeunes du monde entier au Sénégal. Le Japon est prêt à partager son expérience des Jeux Olympiques et Paralympiques de Tokyo 2020 et à coopérer, par exemple, à travers notre projet d'aménagement d'équipements de judo au Sénégal. Nous espérons que cette occasion permettra au Sénégal de renforcer les échanges à travers le sport et de fasciner de nombreuses personnes dans le monde entier.

Sur le plan culturel, le livre «La plus secrète mémoire des hommes» de l'écrivain sénégalais Mohamed SARR a été traduit en japonais en 2023 et est apprécié au Japon. Ce n'est qu'un exemple, mais j'espère que le Japon et le Sénégal se présenteront mutuellement les excellents talents de chaque pays et approfondiront leur compréhension mutuelle.

A travers ma visite au Sénégal, la TICAD 9, l'Exposition universelle d'Osaka-Kansai et les Jeux Olympiques de la Jeunesse à Dakar, j'espère sincèrement que les relations entre le Japon et le Sénégal, ainsi qu'entre le Japon et l'Afrique, connaîtront un essor vers un niveau sans précédent. C'est sur cette note que je conclus mon message au peuple sénégalais.

IWAYA Takeshi,
Ministre des Affaires étrangères du Japon

Changer avec courage, construire avec méthode

Le peuple sénégalais a tranché. A deux reprises, il s'est exprimé avec une clarté sans appel : le 24 mars 2024, il a élu Bassirou Diomaye Faye à la magistrature suprême, scellant le rejet d'un régime autoritaire et de démission nationale ; le 17 novembre, il a offert une majorité parlementaire confortable à Pastef et son président, le Premier ministre Ousmane Sonko, confirmant son désir profond de changement. La révolution citoyenne ne relève donc plus du projet, elle est réalité. Elle ne se prépare plus, elle s'exerce.

Et pourtant, le danger guette. Celui de l'immobilisme. Celui d'une révolution qui, à force de vouloir se montrer raisonnable, risque de devenir invisible. De se dissoudre dans les formes et les précautions. Une révolution trop formaliste, trop respectueuse des cadres qu'elle est censée dépasser, peut être bridée, voire déraillée, par ceux-là mêmes dont elle dénonçait la logique. Récemment encore, un frémissement venu des hauteurs institutionnelles a laissé entrevoir les résistances que peut rencontrer l'élan transformateur.

Mais la révolution sénégalaise ne s'est pas nourrie de demi-mesures. Elle s'est forgée dans la rue, dans les prisons, dans les deuils. Elle a vu tomber des jeunes pour la justice, des militants pour la vérité, des voix pour la dignité. Elle s'est construite contre les lenteurs, contre les compromissions, contre les postures. Elle n'est ni un vernis ni une parenthèse. Elle est un basculement, une bifurcation historique. Et cette histoire ne peut pas s'écrire à l'encre effacée des normes anciennes.

Faire des aspirations populaires la force du droit

L'heure est venue de passer de la révolte incarnée à l'Etat refondé. La majorité parlementaire acquise le 17 novembre 2024 ne peut être un simple outil de gouvernance. Elle doit être l'arme d'une refondation. Le socle d'un *activisme législatif* à la hauteur des espoirs populaires. Il faut, sans attendre, engager des réformes majeures : une loi de réforme de la justice, pour en finir avec les connivences et l'im-

punité ; une loi d'orientation économique souveraine, rompant avec la dépendance financière et les logiques de prédation ; un nouveau cadre de gestion des ressources naturelles, transparent, équitable, panafricain.

Légitimer, ici, ce n'est pas administrer. C'est réparer. C'est redistribuer la parole et le pouvoir. C'est démontrer que le changement n'est pas une promesse, mais une politique. L'Assemblée nationale doit être un laboratoire d'initiatives, un théâtre de propositions, un levier de rupture. Sans cela, la révolution se videra de son contenu et la confiance populaire se muera en amertume.

Ce peuple ne craint pas la radicalité. Il en a fait sa voie. Il sait qu'un pouvoir qui explore, qui cherche des voies nouvelles, peut parfois trébucher, mais que celui qui trahit ne se relève pas. Il est prêt à accompagner, à critiquer, à corriger – mais à condition que le cap soit clair, et les gestes courageux. Il ne demande pas l'impossible. Il exige la cohérence, et surtout : le mouvement. La stagnation, elle, est le vrai risque.

Assumer le tourbillon, éviter l'échouement

Changer, vraiment changer, c'est oser le tourbillon. Non pas pour le chaos, mais pour la clarté. Ce moment révolutionnaire est l'occasion d'ouvrir les fenêtres, de déposséder les dogmes, de renverser les tabous. Osons gouverner autrement, penser autrement, décider autrement. Il faut inventer une autre manière de faire justice, une autre manière de concevoir l'économie, une autre manière de parler au monde.

La révolution sénégalaise ne suit aucun script importé. Elle a une seule boussole : le peuple. Ce peuple qui a parlé deux fois, avec clarté, ne demande ni validation extérieure ni prudence calculée. Il exige que ceux qu'il a portés au pouvoir gouvernent en son nom, à partir de ses réalités, pour ses intérêts.

Et nous n'avons aucun doute : le Président Bassirou Diomaye Faye et le Premier ministre Ousmane Sonko sont résolument engagés sur cette voie.

Félix ATCHADE